

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
DES HAMEAUX DU LAVOIR
Rond Point du Golf
91190 Gif sur Yvette

site web : <http://www.asldulavoir.fr>
contact : contact@asldulavoir.fr

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2017

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément à l'article 9^{ème} de nos statuts,
La séance est ouverte à 20h

PARTICIPATION

Présents : 71 pour 108 621 points

Représentés : 60 pour 90 249 points

TOTAL : 131 soit 64,5 % , 198 870 points soit 63%

(Membres de l'ASL : 203, pour 315 785 points)

1- CONSTITUTION DU BUREAU

Présidente : Danièle Rousseau
Scrutateurs : Stephan Arnoult
René Duc
Secrétaire : Bénédicte de Rouffignac

La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité.

2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 7 AVRIL 2016

Il est approuvé à l'unanimité

3- RAPPORT d'ACTIVITE 2016

Les différents points de l'activité sont développés :

- Plusieurs occasions d'échanges et de communication
- La sécurité
- Relations avec la mairie et avec l'ASL Chevry2
- Suivi des travaux
- Application de certaines règles du « Bien vivre ensemble » : stationnement, ramassage des ordures
- Turn over important : 8 mutations en 2016 ; 10 maisons sont en vente (dont 7 promesses de vente)
- Actions auprès des personnes âgées parfois isolées

4- RAPPORT FINANCIER -APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Philippe Legoll présente et commente les différents tableaux projetés, joints à la convocation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2016 Et donne quitus au trésorier à l'unanimité

5- ELECTIONS DES SYNDICS

Pour 3 d'entre eux le mandat est à expiration

Dominique Breton (en charge des demandes de travaux) et René Duc (en charge des relations avec les notaires) se représentent
Jean-François Ripouteau est venu nous aider en cours d'année ; il présente sa candidature pour prendre en charge le suivi de certains travaux ;

VOTE POUR L'ELECTION DES SYNDICS- 3 abstentions : 83,118, 228 Sont élus, membres du syndicat pour 3 ans, Dominique Breton, René Duc et Jean-François Ripouteau

6- ESPACES VERTS

Stephan Arnoult présente les actions menées :

- relations avec l'entreprise Voisin
- suivi des travaux : taille des haies, entretien des massifs, planning, pose de 2 poubelles
- élagages d'entretien et après tempête
- Espace commun avec La Mare : élagages, maintien du prestataire Seve

Quelques interventions :

- N°54 penser à l'entretien du petit bout de chemin qui va vers la Nattée
- N° 105 et 121 refaire les trottoirs engazonnés abimés par EDF
- N°102 ramasser les crottes de chiens

7- DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LE TRES HAUT DEBIT

- Environ 120 propriétaires sont raccordés, sans qu'il ait été nécessaire de faire des travaux à notre charge. 40% des propriétaires ne sont pas raccordés (abonnés Free entre autres); il est raisonnable de garder une provision en cas de fourreaux à déboucher.(2 interventions ont été nécessaires au début de cette année pour 2000€)
- 4 couvercles de chambres de tirage détériorés ont dû être remplacés ; une dizaine seront remplacés en 2017

8- SONDAGE SUR LA RECEPTION DE LA TELEVISION

- Jean-François Ripouteau expose le fonctionnement du réseau TNT câblé
- Il présente le résultat du sondage télévision auquel ont répondu 32% des propriétaires ; 35% des utilisateurs rencontrent des difficultés ; nous les rencontrerons.

9 - MODIFICATIONS ARCHITECTURALES – CAHIER DES CHARGES

- L'entretien des maisons est important pour l'image du quartier ; les efforts sont à porter entre autres, sur des portes de garage, des rampes d'accès garage, des barrières à peindre en blanc
- De nombreux propriétaires ont refait totalement ou nettoyé leur toiture (surtout des toits en ardoise)
- Cahier des charges : important d'en respecter les termes pour le maintien de l'harmonie dans le quartier : un propriétaire a effectué des travaux non conformes sans aucune autorisation ; l'ASL Chevy 2 a été informée.
- Des modèles de portes d'entrée, de garage, de portails seront présentés à l'ASL Chevy2, dans le cadre d'une évolution du cahier des charges. Des photos des modèles retenus sont projetées.
Rappel : les panneaux de bois sont strictement interdits et les existants doivent être retirés.
Se rapprocher de nous avant tout changement modifiant l'aspect extérieur.
- Aucune demande de travaux ne nous a été faite cette année
- **Bacs sur les terrasses** des Rambouillet et des Mansart : adressez-vous à Stephan Arnoult qui a négocié avec une entreprise ; il est obligatoire de mettre une rambarde ou des bacs.
5 rambardes ont été montées, 2 sont en cours et 2 à venir

10- BUDGET

Philippe Legoll présente et commente le budget ci-joint.

VOTE POUR LE BUDGET 2017 : le budget est adopté, avec une abstention : n°116

11-PROJET DE FAIRE 2 APPELS DE CHARGES AU LIEU DE 3

Le surcroît de travail occasionné par la « chasse » aux retardataires pour régler les charges, et à faire de nombreuses relances désagréables nous incitent à ne plus faire que 2 appels de charges au lieu de 3
ci-jointe la simulation correspondante.

VOTE pour effectuer 2 appels de charges au lieu de 3 : approuvé avec 9 votes contre : n° 10, 24, 69, 83, 208, 101, 176, 184, 1 et 2 abstentions :118, 218

12- QUESTIONS POSEES PAR LETTRE

- Une question relative à la demande de réfection de la chaussée du Petit Lavoir (n°6)
Réponse : la mairie à notre demande s'est engagée à présenter ces travaux au budget 2018
- Une question relative aux nuisances sonores dues aux passages des avions et des hélicoptères (n°17)
Réponse : ce sujet a été évoqué lors de plusieurs rencontres avec Monsieur le Maire ; il semble assez impuissant devant les militaires de Villacoublay et la DGAC pour Orly.
Dans le cas où un propriétaire voudrait s'emparer du sujet, il sera le bienvenu.
- Enfin un 3^{ème} courrier évoque plusieurs problèmes (souhaite rester anonyme)
 - le problème du stationnement dans le quartier ; de plus en plus de voitures sont garées le long de la rocade. Des efforts sont demandés pour réaliser les aménagements nécessaires pour se garer sur leur terrain.
 - ce propriétaire rappelle également l'interdiction de se garer en fond de raquette.Réponse : nous ne cessons de rappeler que ce stationnement est une gêne pour les livreurs, la voiture de TSIP, les visiteurs, les éboueurs... qui sont obligés de sortir en marche arrière, ce qui est interdit et dangereux. Elle suggère la pose d'un panneau au pied du lampadaire, ce qui soulève une opposition de l'assemblée.
 - elle rappelle la limitation de la vitesse
 - et enfin la propreté dans le quartier : des dépôts sauvages se font régulièrement ; nous le déplorons aussi.Réponse : à chacun de ramasser ce qui traîne et de le jeter dans une poubelle

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette assemblée et tous ceux qui nous ont aidés à la préparer en particulier J.P.Duchemin pour la réalisation du diaporama de la présentation.

Fin de la séance à 22h, suivie d'un pot amical

La présidente
Daniele ROUSSEAU

La secrétaire
Bénédicte de ROUFFIGNAC

Scrutateurs
Stéphan ARNOULT

René DUC